

LA PAROLE À ... *Andréa Arn, Préfète du district de Morges,
Invitée au Comité*

Le but de l'ARCAM est d'encourager le développement économique et régional. Le préfet du district est invité aux séances du comité de l'ARCAM, avec voix consultative. Cette disposition statutaire répond aux recommandations du Conseil d'Etat qui interdit à un préfet de faire partie de l'organe dirigeant d'une personne morale. En réalité, cette position me permet d'accompagner la vie de mon district avec une sage distance, sans avoir «la tête dans le guidon». Lors de sa création en 2009, l'ARCAM a réussi son défi de réunir l'ensemble des 62 communes du district. Ce n'était pas gagné d'avance; d'autres districts ont échoué dans cette démarche. Mais comme disait l'industriel américain Henry Ford : «Se réunir est un début; rester ensemble est un progrès; travailler ensemble est la réussite.» Durant la dernière législature, l'ARCAM a prouvé qu'elle n'était pas juste un feu de paille, enflammé par l'enthousiasme de la création

du nouveau district. Elle a su garder ses partenaires et a réussi à les faire travailler ensemble. L'aboutissement du PDRM en est un joli exemple, mais aussi d'autres projets plus concrets comme la Maison de la Rivière, la Fromagerie à Montricher, la Maison des vins de la Côte ou encore le récent concept innovateur concernant l'amélioration de l'offre d'hébergement au camping de La Sarraz. La réussite était donc bien au rendez-vous. Mais le défi pour la prochaine législature est lancé : une nouvelle «Commission économique» a été créée par la révision statutaire. Cette commission doit notamment «animer la plateforme économique réunissant les membres privés en organisant et coordonnant des manifestations économiques régionales dans une optique de réseautage». Gageons que l'ARCAM saura aussi relever ce nouveau défi et faire vivre cette nouvelle plateforme régionale.

LE NOUVEAU COMITÉ S'EST ORGANISÉ

Conformément aux statuts (article 18), le Comité a profité de sa première séance après l'Assemblée générale du 21 septembre pour s'organiser.

Il a ainsi désigné son Président en la personne de M. Georges Rime, Syndic de Cossonay, qui poursuit ainsi son mandat. Il en est de même pour les deux Vice-Présidents qui sont respectivement M. Luc-Etienne Rossier, Syndic d'Aubonne et

M. Vincent Jaques, Syndic de Morges.

Nous vous rappelons que les membres du Comité constituent les représentants des secteurs définis dans le district de Morges et qu'à ce titre chacun joue un rôle de courroie de transmission entre l'organe exécutif de l'ARCAM et les communes concernées. Ils peuvent donc être sollicités à ce titre en tout temps.



AUDREY HEPBURN ACCUEILLE HUBERT DE GIVENCHY

Forte du succès des expositions précédentes consacrées à Audrey Hepburn, la fondation Bolle poursuit la démarche en proposant dès le printemps 2017 une 3e exposition sur le thème «Une élégante amitié» qui mettra en valeur plusieurs créations du couturier parisien et l'amitié indéfectible qui l'unit à l'habitante de Tolochenaz.

Le financement de cette importante manifestation s'appuiera sur différents partenaires publics (communes, services cantonaux) ainsi que sur l'ARCAM qui y participera au travers du Fonds pour l'équipement touristique du district de Morges (FEM).



Secteur 1

- Philippe REYMOND, Municipal, Gimel
- Daniel MOSINI, Syndic, St-Prex
- Luc-Etienne ROSSIER, Syndic, Aubonne

Secteur 2

- Laurence CRETEGNY, Syndique, Busy-Chardonney
- Jacques-Henri BURNIER, Syndic, Bière

Secteur 3

- Bertrand DUPERREX, Syndic, Vullierens
- Guy DELACRETAZ, Syndic, Prévengres
- Vincent JAQUES, Syndic, Morges

Secteur 4

- Anne-Lise RIME, Syndique, L'Isle
- Georges RIME, Syndic, Cossonay

Secteur 5

- Gilles BICHSEL, Municipal, Pompaples

Préfecture : Andréa ARN, Préfète

CARTOJURALÉMAN : LE GÉOPORTAIL RÉGIONAL DU DISTRICT DE MORGES

Le questionnaire distribué suite à la séance d'information du 12 mai 2016 a permis au Comité de direction de l'ARCAM de constater l'enthousiasme autour de ce projet décidant ainsi de démarrer officiellement le projet de création du géoportail régional dont le nom sera « CartoJuraLéman ». En effet, 18 communes représentant 30'260 habitants et 115 km² ont déjà assuré leur participation. Une deuxième séance d'information a été organisée le 2 novembre 2016 adressée essentiellement aux 26 communes qui se sont positionnées favorablement au projet, mais dans l'attente de compléments d'informations. Tous les documents concernant cette deuxième séance se trouvent dans l'extranet de notre site www.arcam-vd.ch/CartoJuraLéman

Un deuxième sondage est actuellement en cours auprès des communes dont le but est de définir définitivement les communes qui participeront au projet dès 2017.

CONCEPT RÉGIONAL DE STATIONNEMENT P+R

Cette étude comporte deux temporalités bien distinctes : une première à moyen/long terme qui doit définir un concept régional de stationnement P+R en évaluant les besoins régionaux dans ce type de stationnement et en proposant une stratégie de gestion (accessibilité et tarification). Une deuxième à court terme qui doit trouver des alternatives à la fermeture temporaire (très vraisemblablement jusqu'en 2019) du P+R de Morges durant les travaux prévus dans le secteur de la gare qui subira d'importantes transformations lors des prochaines années. L'étude a déjà permis de déceler des opportunités prometteuses pour fournir aux pendulaires des solutions temporaires ciblées.

1^{ER} RENCONTRE DU DISTRICT : UN JOLI SUCCÈS POUR L'ARCAM

Le 1er octobre dernier, l'ARCAM avait organisé à Apples une manifestation importante qui voyait successivement le démarrage officiel de la nouvelle législature de notre association, une exposition présentant ses activités ainsi que les multiples réalisations réalisées ou en projet et l'organisation des trois débats sur des thèmes d'actualité.

La partie officielle a permis au nouveau Comité de l'ARCAM de se présenter et les nombreuses autorités présentes ont eu le plaisir de prendre connaissance du message optimiste de Mme Nuria Gorrite, Conseillère d'Etat, sur l'avenir de notre région.

Dès midi, la salle polyvalente s'est muée en

centre d'exposition permettant à tout un chacun de prendre connaissance des différents domaines d'intervention de l'ARCAM et des prestations délivrées. De nombreux exemples de réalisations conduites ou soutenues par l'association ont permis de mettre en évidence l'étendue de ses activités et la large panoplie des projets dont la région peut s'enorgueillir. En parallèle, trois débats sur les thèmes de la mobilité, du tourisme et de l'économie ont permis au public présent d'entendre les projets prévus dans la région et faire part de ses remarques à ce sujet.

Bref, une journée riche en contacts conviviaux, en échanges fructueux et en présentations dignes d'intérêt.



CHÂTEAU DE LA SARRAZ : VERS UN IMPORTANT DÉVELOPPEMENT

La fondation du Château de La Sarraz, récemment créée, souhaite mettre en place différentes actions pour développer l'attractivité du site et assurer son autonomie financière.

Une profonde réflexion a été engagée pour définir les meilleures mesures à mettre en place pour répondre aux attentes de différents publics-cibles et un plan marketing a été développé pour assurer une communication efficiente.

Compte tenu de l'importance de ce site, le Comité a décidé que l'ARCAM assurerait un rôle important en matière d'accompagnement aux demandes de soutiens financiers, particulièrement de la LADE.

